

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

MUSIQUE

Type de cours : art obligatoire

Niveau concerné : 4^e secondaire



Description et objectif(s) du cours

Lors des cours de musique de 4^e secondaire, tu auras l'occasion de perfectionner tes connaissances vocales, musicales et de vivre de véritables expériences variées dans une perspective de développement personnel, d'ouverture à la vie culturelle et de communication.

Contenu(s) abordé(s)

Il te sera possible d'apprendre à jouer d'un instrument de musique de la famille des vents, des percussions et du chant choral. Le but de la formation est d'approfondir l'apprentissage du langage musical, de la technique instrumentale et vocale ainsi que du développement de l'acuité auditive. Les nouvelles technologies te guideront vers la composition et la création musicale.

Activité(s) pédagogique(s)

Participation à un midi cabaret à la fin de l'année scolaire et atelier de musique d'ensemble.

Qualité(s) recherchée(s) et/ou conditions d'admissibilité

Avoir un intérêt pour les instruments à vent, à percussions et pour le chant choral.
Avoir le sens du rythme et aimer relever des défis.